

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

BAS-SAINT-LAURENT



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00752-9 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot de la ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, je suis fière de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra à tous les partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des gens du Bas-Saint-Laurent. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs, mais surtout sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui influencent son dynamisme. Nous avons le devoir de faire de la région un important moteur de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités, ses couleurs et ses richesses propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action nous permettra d'ailleurs de mieux nous outiller pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée, notamment en ce qui concerne la pénurie de main-d'œuvre, le vieillissement de la population, la pérennité des services de proximité et l'adaptation du territoire dans le contexte de la crise climatique.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre le Bas-Saint-Laurent encore plus fort, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour ce faire, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux enjeux qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Maïté Blanchette Vézina

Ministre des Ressources naturelles et des Forêts, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Mot de la présidente de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale du Bas-Saint-Laurent (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action régional. Il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des Bas-Laurentiens.

Pour arriver à un tel résultat, une vaste démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Tant les ministères et organismes gouvernementaux que les partenaires du milieu et les personnes élues ont été appelés à y participer. Grâce aux travaux réalisés par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent pour l'élaboration du Plan régional de développement 2023-2028, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer six priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de la collectivité. Le plan d'action nous permettra d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et réaliser des actions concrètes afin de répondre aux priorités établies.

Pour ma part, en tant que présidente, je travaillerai en étroite collaboration avec la ministre responsable du Bas-Saint-Laurent afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une cohérence accrue entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins de la population.

Au bout du compte, le Bas-Saint-Laurent sera encore plus dynamique et attractif.

(Original signé)

Maryse Malenfant

Directrice régionale du Bas-Saint-Laurent
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
ESD	Entente sectorielle de développement
GES	Gaz à effet de serre
HA	Hectare
HQ	Hydro-Québec
IPC	Indice des prix à la consommation
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MLF	Ministère de la Langue française
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
MSP	Ministère de la Sécurité publique
OGAT	Orientations gouvernementales en aménagement du territoire
RH	Ressources humaines
SCF	Secrétariat à la condition féminine
SRPNI	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

Les priorités de la région du Bas-Saint-Laurent (01)

En 2022-2023, le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent coordonnait les travaux du Forum des partenaires du développement régional. Cette démarche de collaboration intersectorielle, rassemblant plus de 125 organisations et individus, a permis à la région de se doter d'une vision et d'orientations stratégiques dans le cadre de son Plan de développement 2023-2028.

Cette vision pour les différents axes de développement se décline ainsi :

Le Bas-Saint-Laurent propose un modèle de gouvernance régionale misant sur la cohésion et la concertation des instances locales, territoriales et régionales. Il innove dans l'adaptation des politiques et du financement public pour favoriser le développement durable du territoire et mieux soutenir ses communautés.

Le Bas-Saint-Laurent se démarque par l'occupation dynamique et durable de son territoire grâce à l'accessibilité de ses services. La diversité de sa culture et son offre adéquate de logements et de transports pour tous sont aussi des éléments distinctifs.

Le Bas-Saint-Laurent maximise son potentiel économique de façon durable grâce à sa capacité à innover, à s'adapter à la rareté de la main-d'œuvre et à optimiser la synergie entre les différentes parties prenantes de l'écosystème régional.

Le Bas-Saint-Laurent se mobilise pour la transition énergétique par l'utilisation accrue des énergies vertes et adapte ses pratiques afin de lutter contre les changements climatiques. Il soutient et diversifie le développement des secteurs agricole, forestier, faunique (aquatique et terrestre), maritime et de la tourbe, tout en veillant à la conservation des milieux naturels et à la protection de la biodiversité.

Le Bas-Saint-Laurent se dote d'une vision globale, cohérente et multisectorielle du développement social, qui mobilise la société civile, s'appuie sur différentes expertises, repose sur une éducation universelle et continue, dans une perspective de saines habitudes de vie et de vitalité du territoire.

Inspiré par cette vision, le comité directeur régional composé d'élus ainsi que de représentantes et de représentants des MO a poursuivi la réflexion en identifiant six priorités spécifiques à la Stratégie. La mise en œuvre de ces priorités nécessite de renforcer les liens entre les MO, le milieu municipal et la société civile, tant pour la signature de nouvelles ESD que pour la mise en place de comités voués à la recherche de solutions concertées à des problématiques complexes.

Priorité 1 Faire valoir la culture comme vecteur d'identité et de développement régional

Démarche de mise en œuvre

Le dynamisme culturel est un facteur identitaire important qui contribue à l'attractivité, l'enracinement et l'inclusion sociale des populations sur un territoire. Le milieu municipal joue un rôle important en développement culturel ainsi qu'en matière de protection du patrimoine, et ce, de manière plus prononcée depuis l'adoption de la *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*. Les partenaires du Bas-Saint-Laurent se mobilisent pour offrir de meilleures conditions de pratique et de travail aux professionnels en arts et culture. Leur souhait est d'assurer l'accès et de favoriser la participation à une offre culturelle diversifiée et de qualité à l'ensemble de la population. Enfin, il leur importe d'instaurer une synergie régionale pour faire face aux enjeux de préservation et de mise en valeur des patrimoines.

Priorité 2 Soutenir les organisations dans leurs multiples adaptations, notamment pour faire face aux enjeux de main-d'œuvre

Démarche de mise en œuvre

Les organisations vivent une période de transformations importantes, qui commande de s'adapter, de s'approprier de nouvelles technologies, et ce, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qui affecte la vaste majorité des secteurs économiques de la région. Les partenaires du Bas-Saint-Laurent se mobilisent pour mailler les première et deuxième lignes d'intervention afin de favoriser le développement et la consolidation d'entreprises locales. Leurs actions visent à soutenir les entreprises et les organisations dans leurs efforts de recrutement, de rétention et de gestion de personnel. Elles favorisent également l'adaptation et l'innovation des entreprises et des organisations pour faire face aux nouvelles réalités économiques et à l'évolution technologique.

Priorité 3 Aménager des milieux de vie de qualité et inclusifs pour permettre à nos communautés de grandir, vivre et vieillir en santé

Démarche de mise en œuvre

Les enjeux sociaux et de santé, l'augmentation de la vulnérabilité et le vieillissement de la population, l'organisation des territoires autour de l'automobile, la précarité des organismes communautaires et bien d'autres facteurs incitent les partenaires de la région à repenser les milieux de vie pour accroître le bien-être des communautés. Leur volonté est d'agir tôt et de façon soutenue pour réduire les inégalités sociales et de santé. L'aménagement du territoire doit se faire de façon à favoriser les saines habitudes de vie. De plus, il faut faciliter l'accès universel aux services publics et communautaires pour répondre aux besoins de base.

Priorité 4 Appuyer le développement des ressources naturelles dans les secteurs forestier, faunique et de la tourbe tout en veillant à la protection des milieux naturels et de la biodiversité à l'échelle régionale

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires de la région du Bas-Saint-Laurent poursuivent la mise en valeur concertée de ses ressources naturelles tout en maintenant des écosystèmes en santé et riches en espèces. Des actions pour protéger la biodiversité des milieux terrestres et aquatiques en eau douce, en territoires forestiers, agricoles, agroforestiers et urbains ainsi qu'en milieux maritimes et côtiers sont prévues. Il importe aussi de soutenir le développement durable des secteurs forestier (sylviculture, produits forestiers non ligneux, acériculture, transformation des bois) et faunique dans un contexte d'harmonisation des usages, d'adaptation aux changements climatiques et de protection de la biodiversité.

Priorité 5 Maintenir et déployer des services de proximité et une offre de logements adéquats pour favoriser l'attractivité et l'habitation du territoire

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux observent une perte de services de proximité, notamment au niveau des services alimentaires, services de garde, services de santé, transports collectifs, offres d'activités de loisirs, etc. De plus, une pénurie de logements affecte particulièrement les populations en situation de précarité économique et les familles nombreuses. Ces enjeux accélèrent la dévitalisation de certains territoires. Pour remédier à la situation, les partenaires du Bas-Saint-Laurent se mobilisent pour que chaque ménage ait accès à une habitation adéquate et abordable. Leurs actions visent à maintenir, développer et améliorer l'offre de services de proximité dans une perspective d'occupation et de vitalité des territoires. Le déploiement d'efforts pour stimuler l'attractivité de la région et favoriser l'intégration ainsi que l'enracinement des nouveaux arrivants est également souhaité.

Priorité 6 Prévenir, lutter et s'adapter aux changements climatiques et favoriser la transition énergétique par le développement des énergies renouvelables

Démarche de mise en œuvre

Les communautés du Bas-Saint-Laurent souhaitent poursuivre leur transition énergétique afin de diminuer leur dépendance aux énergies fossiles et les émissions de GES. Devant l'accélération des changements climatiques et la récurrence des événements climatiques extrêmes, il y a urgence d'agir pour atténuer les impacts actuels et futurs de ces changements sur l'humain, les communautés, le territoire et les infrastructures. Les partenaires du Bas-Saint-Laurent s'activent pour augmenter la résilience des territoires et des communautés face aux changements climatiques. Il leur apparaît primordial de déployer des initiatives afin d'augmenter l'autonomie énergétique de la région. Enfin, ils comptent agir pour réduire l'émission de GES et viser la carboneutralité.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Faire valoir la culture comme vecteur d'identité et de développement régional	
Revenus annuels des professionnels en arts et culture	Augmentation supérieure à l'indice des prix à la consommation de la moyenne du revenu annuel des professionnels en arts et culture
Nombre d'heures d'ouverture des infrastructures culturelles	Augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques du Réseau BIBLIO
Nombre de biens cités au patrimoine culturel du Québec	Augmentation des biens cités au patrimoine culturel du Québec
Priorité 2. Soutenir les organisations dans leurs multiples adaptations, notamment pour faire face aux enjeux de main-d'œuvre	
Nombre total de tables locales d'emploi et/ou RH actives	Une table locale d'emploi et/ou RH active par MRC active
Proportion d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement	5 % des entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement
Part des entreprises de 20 employés ou plus qui innovent dans les produits ou les processus d'affaires	Augmentation de la part des entreprises de 20 employés ou plus qui innovent dans les produits ou les processus d'affaires
Priorité 3. Aménager des milieux de vie de qualité et inclusifs pour permettre à nos communautés de grandir, vivre et vieillir en santé	
Proportion d'enfants présentant une vulnérabilité ou aucune vulnérabilité à l'entrée à la maternelle	Augmentation de la proportion d'enfants présentant une vulnérabilité ou aucune vulnérabilité à l'entrée à la maternelle
Pourcentage de la population bas-laurentienne ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable	Augmentation du pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable
Nombre d'enfants en attente d'une place immédiate en service de garde éducatif à l'enfance au Bas-Saint-Laurent	Diminution du nombre d'enfants en attente d'une place immédiate en service de garde éducatif à l'enfance
Nombre de personnes en attente de jumelage avec un professionnel de soins ou une équipe de soins de première ligne	Augmentation de la proportion de la population assignée à un professionnel de soins ou à une équipe de soins de première ligne
Écart entre le salaire moyen des Québécois et celui d'une personne travaillant dans un organisme communautaire autonome	Diminution de l'écart entre le salaire moyen québécois et le salaire d'une personne travaillant dans un organisme d'action communautaire autonome

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 4. Appuyer le développement des ressources naturelles dans les secteurs forestier, faunique et de la tourbe tout en veillant à la protection des milieux naturels et de la biodiversité à l'échelle régionale	
Proportion du territoire bas-laurentien faisant l'objet d'une analyse de carence pour les différents milieux naturels	50 % du territoire pour lequel une analyse de carence a été réalisée
Superficies du territoire continental et marin du Bas-Saint-Laurent en conservation	Augmentation des superficies du territoire continental et marin du Bas-Saint-Laurent en conservation
Priorité 5. Maintenir et déployer des services de proximité et une offre de logements adéquats pour favoriser l'attractivité et l'habitation du territoire	
Variation du nombre et des parts de logements, par type de construction résidentielle (indicateur stratégique de l'OGAT en matière d'habitation)	Augmentation du nombre global de logements pour chaque type de logement
Proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce alimentaire	Maintien de la proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce alimentaire
Taux de rétention des nouveaux arrivants issus de l'immigration et de la mobilité interrégionale après cinq ans	Augmentation du taux de rétention des nouveaux arrivants
Priorité 6. Prévenir, lutter et s'adapter aux changements climatiques et favoriser la transition énergétique par le développement des énergies renouvelables	
Capacité d'adaptation aux changements climatiques de la population dans les municipalités du Bas-Saint-Laurent (prévention, préparation, intervention, rétablissement et capacité individuelle à faire face à un aléa)	Amélioration de la capacité d'adaptation aux changements climatiques de la population dans toutes les municipalités
Autonomie énergétique totale du Bas-Saint-Laurent	Augmentation de l'autonomie énergétique totale
Émissions de GES du Bas-Saint-Laurent	Diminution des émissions de GES

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Faire valoir la culture comme vecteur d'identité et de développement régional		
Identifier pour chaque municipalité ainsi que pour la Première Nation : les artistes, œuvres, patrimoines (bâti, immatériels et paysagers), événements, lieux culturels qui contribuent à la vitalité locale	MCC	MAMH, SRPNI
Encourager la participation culturelle des citoyens dans une perspective d'amélioration du tissu social, de renforcement de l'identité régionale et d'enracinement des nouveaux arrivants	MCC	MAMH, MIFI, MLF MTO
Contribuer à la consolidation et au développement de services culturels de proximité (lieux culturels, arts et culture)	MCC	MAMH, MESS
Mettre en place des mesures qui visent à mieux faire connaître, protéger et valoriser la richesse de nos patrimoines historiques, culturels et paysagers	MCC	MAMH
Avec les municipalités, les ministères et les acteurs concernés, déterminer les priorités d'actions régionales en patrimoine et veiller à l'optimisation des processus de gestion et de mise en valeur des patrimoines	MCC	MAMH, MEIE, MESS
Assurer un accompagnement et un accès aux expertises équitables sur l'ensemble du territoire bas-laurentien en optimisant, formant, partageant et mutualisant des ressources spécialisées	MCC	MAMH, MESS
Priorité 2. Soutenir les organisations dans leurs multiples adaptations, notamment pour faire face aux enjeux de main-d'œuvre		
Mobiliser les différents partenaires pour le renouvellement de l'Entente sectorielle en économie sociale 2025-2028	MAMH	MEIE
Soutenir les projets d'économie circulaire, de valorisation de contenu local, de promotion des produits de la région vérifiés par l'organisme Les Produits du Québec, de circuits courts, d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale	MEIE	MAPAQ

¹ D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Explorer la possibilité de renouveler l'entente sectorielle en innovation	MEIE	MAMH, MESS
Optimiser l'apport des MO en ce qui a trait à l'accompagnement des cédants et repreneurs	MEIE	MAPAQ
Sensibiliser et outiller les établissements d'enseignement supérieur de la région en matière de conciliation travail-études pour favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, la persévérance et la diplomation	MES	
Soutenir financièrement la mobilité entrante des étudiants internationaux et la mobilité interrégionale des étudiants québécois	MES	
Appuyer les entreprises et les organismes dans leurs efforts de recrutement, de rétention de personnel, de gestion des ressources humaines et de développement des compétences	MESS	MEIE, MAMH
Améliorer l'accès et l'utilisation des connaissances sur le marché du travail pour les intervenants de la région	MESS	
Mettre en place une table RH/Emploi active dans chaque MRC	MESS	
Priorité 3. Aménager des milieux de vie de qualité et inclusifs pour permettre à nos communautés de grandir, vivre et vieillir en santé		
Mobiliser les différents partenaires pour le renouvellement de l'Entente sectorielle en développement social pour la période 2026-2029	MAMH	MESS, MFA, SCF, MES, Santé Québec
Former et outiller le milieu municipal afin que l'aménagement du territoire favorise des milieux de vie de qualité, la mobilité durable et un mode de vie physiquement actif	MAMH	MTMD, MCC
Favoriser la mobilité durable sur le territoire par une collaboration étroite avec les municipalités	MTMD	
Favoriser la santé mentale de la population bas-laurentienne	Santé Québec	
Priorité 4. Appuyer le développement des ressources naturelles dans les secteurs forestier, faunique et de la tourbe tout en veillant à la protection des milieux naturels et de la biodiversité à l'échelle régionale		
Poursuivre et développer l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent	MAPAQ	MAMH, MEIE
Protéger la qualité des plans d'eau	MELCCFP	MAPAQ, MRNF, MTMD
Poursuivre la bonification du réseau d'aires protégées et le déploiement de corridors écologiques tant en territoire public que privé	MELCCFP	MRNF, MAMH, MAPAQ

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Adapter les pratiques sylvicoles pour rendre les forêts du domaine de l'État plus résilientes et résistantes face aux changements climatiques	MRNF	
Prendre en compte les enjeux de protection et de la biodiversité dans l'élaboration des différents outils de planification territoriale	MRNF	MELCCFP
Priorité 5. Maintenir et déployer des services de proximité et une offre de logements adéquats pour favoriser l'attractivité et l'habitation du territoire		
Mobiliser les différents partenaires pour le renouvellement de l'ESD-Attractivité, Accueil et Immigration pour la période 2026-2029	MAMH	MIFI, MES
Mobiliser les différents partenaires pour le renouvellement de l'ESD pour la Concertation régionale pour la période 2026-2029	MAMH	MFA
Offrir des outils, de l'accompagnement et du financement via les programmes destinés au milieu municipal afin d'encourager la mutualisation des ressources et des infrastructures municipales	MAMH	MSP
Mobiliser les différents partenaires municipaux et de l'économie sociale afin de maintenir et d'implanter des commerces de proximité	MAMH	MEIE
Former et accompagner le milieu municipal pour le maintien et le développement de centres-villes et de noyaux villageois dynamiques	MAMH	MCC
Augmenter l'offre de logement pour les étudiantes et les étudiants de la région	MES	
Poursuivre les efforts d'attractivité et favoriser l'intégration et l'enracinement des nouveaux arrivants dans la région	MIFI	
Priorité 6. Prévenir, lutter et s'adapter aux changements climatiques et favoriser la transition énergétique par le développement des énergies renouvelables		
Accompagner les MRC côtières dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans climat pour le volet érosion et submersion côtières	MAMH	MELCCFP, MCC, MSP
Contribuer à l'expertise régionale sur les énergies renouvelables	MEIE	MRNF, HQ
Mettre en place des outils de sensibilisation et de vulgarisation pour accompagner les communautés dans leur adaptation aux changements climatiques et à la transition énergétique	MELCCFP	MAPAQ, MSP, MAMH, MEIE, Santé Québec
Développer et organiser des activités de préparation municipale adaptées en fonction des aléas présents sur le territoire	MSP	

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Mettre en place des outils de sensibilisation et de vulgarisation pour accompagner les communautés dans leur adaptation aux changements climatiques et à la transition énergétique	Santé Québec	MAMH

